

L'anniversaire du Gröli : (fêté par la Société de Zofingue)

Autor(en): **L.M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **14 (1876)**

Heft 48

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183931>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'anniversaire du Grütli

(fêté par la Société de Zofingue).

Vendredi dernier, la grande salle du restaurant du Casino-Théâtre offrait une intéressante animation. La section vaudoise de Zofingue y était réunie, comme elle le fait chaque année, en mémoire d'un des plus beaux épisodes de notre histoire. Les professeurs, de nombreux membres honoraires et des invités se mêlaient aux rangs de la joyeuse phalange et associaient là, dans les meilleurs termes et de la façon la plus courtoise, l'habit bourgeois avec la casquette blanche et le cordon rouge. Toutes les personnes qui, à ces divers titres, prirent part à cette charmante fête, ont été, empressons-nous de le dire, l'objet du plus aimable accueil, de la part de messieurs les étudiants.

L'aspect de cette réunion, qui comptait près de 300 personnes, était celui d'une vraie fête de famille, où s'unissaient, tout naturellement et sans effort, les joyeux élans de la jeunesse aux convenances et à la dignité.

La salle n'offrait aucune autre décoration que les deux grandes cornes traditionnelles et le drapeau de Zofingue portant la belle devise :

Patrie, amitié, science.

Après la lecture du procès-verbal, le 1^{er} acte s'ouvre par l'exécution du chant national *Rufst du mein Vaterland*, qui jette immédiatement sur l'auditoire l'influence de son souffle patriotique et excite partout un frisson d'enthousiasme.

Puis on entend la lecture d'un travail historique, fait cette année par M. l'étudiant Berthoud, qui avait pris pour sujet la période vaudoise de 1830 à 1845. Ce travail, touchant à une époque aussi rapprochée, devait inévitablement se heurter à de nombreuses difficultés. Néanmoins, l'auteur s'en est acquitté très heureusement sur plusieurs points. Du reste, beaucoup de chaleur dans le récit et de nombreuses réflexions pleines d'intérêt, qui lui ont valu de vifs applaudissements.

Le chœur exécute ensuite le *Serment des trois Suisses*, superbe morceau de circonstance, dont les paroles sont dues à la plume de Madame Tastu :

Ils étaient là tous trois. A travers les nuages,
La lune révélait sur leurs mâles visages,
D'un héroïque espoir, les présages vainqueurs.
Sous leurs habits grossiers, battaient de nobles cœurs.

Un serment généreux sort de ces bouches pures,
Et l'écho menaçant, par l'écho répété,
Redit de monts en monts avec de sourds murmures :
Liberté ! Liberté !

Le chant terminé, tout le monde se lève, toutes les têtes se découvrent, et l'on écoute avec un respectueux silence la lecture de cette page à la fois éloquente et simple, dans laquelle notre historien Jean de Muller retrace la scène du Grütli. Nous ne pouvons résister au plaisir de la citer ici, en dépit de ceux qui fouillent vainement dans les vieilles paperasses pour y trouver quelque prétexte de détruire nos plus chères traditions :

« Dans la nuit du mercredi avant la Saint-Martin, au mois de novembre, Furst, Melchthal et Stauffacher amenèrent dans ce lieu chacun douze hommes d'honneur de son pays, qui avaient loyalement ouvert leur cœur. Lorsque ces trente-neuf hommes courageux, pleins du sentiment de leur liberté héréditaire et de leur éternelle alliance, unis de l'amitié la plus intime par les périls du temps, se trouvèrent ensemble au Grütli, ils n'eurent peur ni du roi Albert, ni de la puissance de l'Autriche.

Dans cette nuit, le cœur ému, se donnant tous la main, voici ce qu'ils se promirent :

« En cette entreprise, nul d'entre eux n'agira » selon ses propres idées, ni n'abandonnera les autres ; ils vivront et mourront dans cette amitié ; » chacun maintiendra, d'après le conseil commun, » le peuple innocent et opprimé de sa vallée dans » les antiques droits de leur liberté, de manière que » tous les Suisses jouissent à jamais des fruits de » cette union ; ils n'enlèveront aux comtes de Habsbourg quoique ce soit de leurs biens, de leurs » droits ou de leurs serfs ; les gouverneurs, leur » suite, leurs valets et leurs soldats mercenaires ne » perdront pas une goutte de sang ; mais la liberté » qu'ils ont reçue de leurs ancêtres, ils veulent la » conserver intacte et la transmettre à leurs neveux. » Tous ayant pris cette ferme résolution, et dans la pensée que de leur succès dépendait la destinée de toute leur postérité, chacun d'eux regardait son ami avec un visage confiant, et lui serrait cordialement la main. Walther Fürst, Werner Stauffacher et Arnold de Melchthal, les mains levées au ciel, jurèrent au nom du Dieu qui a créé les empereurs et les paysans de la même race et avec tous les droits inaliénables de l'humanité, de défendre ensemble la

liberté en hommes. Les trente entendant cela, levèrent la main et prêtèrent au nom de Dieu et des saints ce même serment. Ils étaient d'accord sur la manière d'exécuter leur projet; pour le moment, chacun retourna dans sa cabane, se tut et soigna son bétail. »

Vient enfin le discours officiel terminé par le toast à la patrie. M. Jordan s'acquitte de cette tâche en termes vivement applaudis et respirant un ardent amour pour la mère-patrie.

Les braves redoublent, les chopes s'entrechoquent et font entendre un long cliquetis de fraternité. Tous les cœurs sont contents.

L'ouverture du second acte met le comble à la joie. C'est un échange amical et sans cérémonie de discours entre professeurs et étudiants, qui soulève de fréquentes acclamations; ce sont des chants patriotiques dont le refrain entraîne toute la salle; des conversations animées de la plus franche gaieté; des toasts à tout ce qu'il y a de bon et de généreux. C'est un essor charmant de productions diverses dont cette jeunesse est si féconde.

Puissent ceux qui ne la connaissent qu'imparfaitement, et qui ne voient dans l'étudiant que le compagnon inséparable de la chope de bière, de la pipe et des vains plaisirs, assister une fois à ces intéressantes réunions. Ils en reviendront, croyons-nous, avec une opinion bien modifiée. L. M.



L'appel que nous avons adressé à nos lecteurs, dans le but d'obtenir quelques renseignements sur l'origine des chants populaires, a été entendu. M. le pasteur R. a bien voulu nous envoyer l'intéressant article qui suit. Nous lui en sommes vivement reconnaissant.

Chants populaires.

Die Wacht am Rhein.

La *Wacht am Rhein*, ce chant patriotique et guerrier, devenu populaire, surtout depuis qu'en 1870 il a accompagné de ses mâles accents les armes victorieuses de l'Allemagne, a été composé en 1840, à Berthoud, près de Berne.

A cette époque, la petite ville de Berthoud possédait une fonderie de fer dirigée par un Allemand du nom de Max Schneckenburger, frère du célèbre théologien de ce nom. Souvent, le soir, les ouvriers de la fabrique, presque tous originaires de l'Allemagne, se réunissaient avec d'autres de leurs compatriotes, nombreux en Suisse. Autour de la table de l'Hôtel-de-Ville de Berthoud, on parlait des affaires de la patrie tout en prenant un verre de vin. Les circonstances où se trouvait l'Europe ne laissaient pas d'être assez alarmantes; on croyait à une déclaration de guerre, les esprits étaient fort exaltés de l'autre côté du Rhin; Becker écrivait son fameux: « Vous ne l'aurez pas, notre Rhin allemand. »

C'est sous l'empire de ces préoccupations que, devant les habitués de l'Hôtel-de-Ville de Berthoud, Max Schneckenburger lut un jour une pièce de vers qu'il venait de composer; nous en donnons ici une

traduction qui n'aspire à d'autre mérite que d'être aussi littérale que possible.

Un cri pareil au fracas du tonnerre a retenti; [flots :
Un cri semblable au cliquetis des armes, au mugissement des
Au Rhin, au Rhin, au Rhin allemand !
Qui donc sera le protecteur du fleuve ?
Demeure en paix, chère Patrie.
Inébranlable et fidèle, la garde veille, au bord du Rhin.

Ce cri, cent mille voix le répètent,
Dans tous les yeux brillent des éclairs.
Pieux et fort, le jeune enfant de l'Allemagne
Protégera le sol sacré de la frontière.

Que dans la mort, mon cœur se brise
Tu n'en deviendras pas français pour cela.
Comme entre tes rives court l'onde abondante,
Ainsi l'Allemagne est riche d'un héroïque sang.

Et son regard s'élève vers la voûte d'azur [taille.
D'où le contemplant les héros tombés sur le champ de ba-
Avec une joie fière et guerrière, il prononce ce serment :
O Rhin, comme mon cœur, allemand tu resteras.

Tant qu'une goutte de sang brûlera dans mes veines,
Tant que ma main maniera l'épée,
Tant que mon bras portera le fusil,
Nul ennemi ne franchira tes rives.

Le serment a retenti; les flots continuent à couler;
Les drapeaux se déploient et frémissent au vent qui souffle!
Au Rhin, au Rhin, au Rhin allemand !
Demeure en paix, chère Patrie.
Inébranlable et fidèle, la garde veille au bord du Rhin.

Le succès fut immense; il fut plus complet encore quand quelques jours après, un membre de la colonie allemande, nommé Spiess, chanteur distingué et habile pianiste, se mit au piano et improvisant tout à la fois l'air et l'accompagnement, chanta d'une voix pleine et sonore les belles strophes de Schneckenburger. On écouta la première dans un religieux silence, mais, dès la seconde, l'enthousiasme gagnant l'auditoire, on entonna le refrain :

Demeure en paix, chère patrie.
Inébranlable et fière, la garde veille au bord du Rhin.

La mélodie improvisée par Spiess n'a pas été conservée; un compositeur suisse, Mendel, mit plus tard en musique le poème de Schneckenburger; mais c'est au compositeur allemand Charles Wilhelm qu'appartient l'honneur d'avoir écrit l'air qui a retenti à Wœrth et à Wissembourg et qui, par son inspiration simple et patriotique, a fait de la *Wacht am Rhein* un chant populaire et national.

Ce Charles Wilhelm est né le 15 septembre 1815, à Smalkalden, en Thuringe; son père, habile organiste, lui enseigna les éléments de l'art musical. Plus tard, de 1834 à 1836, Wilhelm fut élève de Spohr. Fixé dès 1841 à Crefeld, le jeune compositeur dirigea pendant vingt-quatre ans la Liedertafel de cette ville; c'est pendant cette période de son activité que Wilhelm composa le plus grand nombre de ses œuvres musicales qui ont donné à son nom une légitime popularité. La *Wacht am Rhein* date de 1854.

Depuis 1865, Charles Wilhelm, contraint par la maladie à chercher le repos, vivait complètement retiré dans sa ville natale. Les succès de la *Wacht am Rhein*, s'associant aux succès des armées alle-